
**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française
fixant les conditions d'accès aux études à l'université pour
les porteurs de grades académiques délivrés hors
université**

A.Gt 30-06-2006

**M.B. 05-09-2006,
erratum M.B. 16-10-2006**

Modifications :

A.Gt 13-06-08 (M.B. 12-08-08)

A.Gt 10-11-11 (M.B. 13-01-12)

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le décret du 31 mars 2004 définissant l'enseignement supérieur, favorisant son intégration à l'espace européen de l'enseignement supérieur et refinançant les universités, notamment son article 51;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 19 mai 2004 fixant les conditions d'accès aux études à l'université pour les porteurs de grades académiques délivrés hors université;

Vu l'avis de l'Inspecteur des Finances du 14 avril 2006;

Vu l'accord du Ministre du Budget du 2 mai 2006;

Vu la concertation avec les organisations représentatives des étudiants reconnues au niveau communautaire, du 11 mai 2006;

Vu l'avis n° 40.541/2 du Conseil d'Etat, donné le 19 juin 2006, en application de l'article 84, § 1^{er}, alinéa 1^{er}, 1° des lois coordonnées sur le Conseil d'Etat;

Sur la proposition de la Vice-Présidente, Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et des Relations internationales;

Après délibération,

Arrête :

Article 1^{er}. - Dans le présent arrêté, on entend par :

Décret : le décret du 31 mars 2004 définissant l'enseignement supérieur, favorisant son intégration à l'espace européen de l'enseignement supérieur et refinançant les universités;

Tableau des passerelles : classement des grades académiques délivrés hors université qui donnent accès aux études de deuxième cycle à l'université, en fonction des trois catégories prévues dans le présent arrêté et figurant en annexe. Les catégories sont définies en termes de conditions d'accès.

Article 2. - Aux conditions reprises à l'alinéa 2, les étudiants porteurs d'un grade académique de transition ou d'un grade académique de type court délivré hors université dont l'intitulé est repris sous la catégorie I du tableau des passerelles, ont accès aux études de deuxième cycle à l'université mentionnées dans la cellule correspondante de la première colonne du tableau.

L'accès au deuxième cycle à l'université est conditionné par la réussite d'une année d'études préparatoires de maximum 60 crédits.

Article 3. - Aux conditions reprises aux alinéas 2 et 3, les étudiants porteurs d'un grade académique de transition ou d'un grade académique de

type court délivré hors université et dont l'intitulé est repris sous la catégorie II du tableau des passerelles, ont accès aux études de deuxième cycle à l'université mentionnées dans la cellule correspondante de la première colonne du tableau.

Au cours de la procédure d'admission, l'acquisition des matières prérequis pour les études visées peut être vérifiée. Cette vérification peut consister en un examen organisé au niveau universitaire ou interuniversitaire.

A l'issue de la procédure d'admission, le jury :

1° ou bien autorise l'accès immédiat de l'étudiant en première année de deuxième cycle sans que son programme ne puisse dépasser 75 crédits;

2° ou bien conditionne l'accès au deuxième cycle par la réussite d'une année d'études préparatoires de maximum 60 crédits.

Article 4. - Les étudiants porteurs d'un grade académique délivré hors université et dont l'intitulé est repris sous la catégorie III du tableau des passerelles, ont accès aux études de deuxième cycle à l'université mentionnées dans la cellule correspondante de la première colonne du Tableau.

L'étudiant peut se voir imposer par l'université un ou plusieurs enseignements supplémentaires, sans que le programme de la première année d'études de deuxième cycle de l'étudiant ne puisse dépasser 75 crédits.

Par dérogation à l'alinéa 1^{er}, les étudiants porteurs d'un grade académique de transition ou d'un grade académique de type court n'ont accès aux études de deuxième cycle menant au grade de master en sciences du travail que moyennant la réussite d'un examen permettant de vérifier que l'étudiant a acquis les matières prérequis pour les études visées. Cet examen peut être organisé au niveau universitaire ou interuniversitaire.

Article 5. - Pour l'application du présent arrêté, le grade académique d'études de type court ou de deuxième cycle délivré hors université avant l'entrée en vigueur du décret du 31 mars 2004 définissant l'enseignement supérieur, favorisant son intégration à l'espace européen de l'enseignement supérieur et refinançant les universités, dans une même discipline que celle visée dans une cellule de la catégorie I, II ou III du tableau des passerelles est assimilé au grade qui est mentionné dans cette cellule.

Pour l'application du présent arrêté, le grade académique d'études de premier cycle de type long délivré hors université avant l'entrée en vigueur du décret du 31 mars 2004 définissant l'enseignement supérieur, favorisant son intégration à l'espace européen de l'enseignement supérieur et refinançant les universités, dans une même discipline que celle visée dans une cellule de la catégorie I, II ou III du tableau des passerelles est assimilé au grade qui est mentionné dans cette cellule, si le diplômé a également réussi au moins une année d'études de deuxième cycle dans la même discipline.

Par «même discipline», au sens des alinéas 1^{er} et 2, il faut entendre, en ce qui concerne l'enseignement supérieur en Hautes Ecoles, soit une même section, soit, si une section est divisée en sous-sections, une même sous-section et, en ce qui concerne l'enseignement supérieur artistique, il faut entendre un même domaine.

Article 6. - L'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 15 mars 1999 fixant les dispositions générales applicables à la détermination par les autorités universitaires des conditions complémentaires auxquelles les étudiants qui sont porteurs d'un diplôme de l'enseignement supérieur ont accès à des études universitaires de deuxième cycle et modifiant l'arrêté du 20 mars 1996 du Gouvernement de la Communauté française fixant les qualifications des grades académiques qui sanctionnent les études de base de premier et deuxième cycles ainsi que les qualifications du grade académique de docteur conféré après la soutenance d'une thèse, est abrogé.

Cet arrêté reste toutefois d'application pour l'étudiant inscrit pour la première fois jusqu'à l'année académique 2005-2006 dans une année préparatoire organisée conformément à l'arrêté visé à l'alinéa 1^{er}, et qui aura réussi cette année préparatoire au plus tard à l'issue de l'année académique 2006-2007. En outre, au cas où le programme de deuxième cycle universitaire auquel cette année d'études préparatoires donnait accès n'est plus organisé, l'université doit donner à l'étudiant un accès à un programme d'études correspondant sans que lui soient imposées des conditions complémentaires entraînant un allongement de la durée totale des études.

Il en va de même pour l'étudiant ayant réussi l'examen prévu par le même arrêté organisé jusqu'à l'année académique 2006-2007.

L'arrêté visé à l'alinéa 1^{er} reste en outre d'application pour l'accès immédiat, jusqu'à l'année académique 2006-2007, aux études de deuxième cycle prévu par l'article 4 de cet arrêté.

Article 7. - L'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 19 mai 2004 fixant les conditions d'accès aux études à l'université pour les porteurs de grades académiques délivrés hors université, est abrogé.

Article 8. - Le présent arrêté entre en vigueur à partir de l'année académique 2006-2007.

Article 9. - Le Ministre qui a l'Enseignement supérieur et la Recherche scientifique dans ses attributions est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 30 juin 2006.

Par le Gouvernement de la Communauté française :

La Vice-Présidente et Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique

et des Relations internationales,

Mme M.-D. SIMONET

Annexe - Tableau des passerelles

Légende :

AESI : Agrégé de l'enseignement secondaire inférieur

BA : Bachelier

MA : Master

C : grade de type court

L : grade de type long

Or : orientation

Catégorie I : Catégorie I au sens de l'article 2 du présent arrêté

Catégorie II : Catégorie II au sens de l'article 3 du présent arrêté

Catégorie III : Catégorie III au sens de l'article 4 du présent arrêté

| | Catégorie I | Catégorie II | Catégorie III |
|--|---|---|--|
| GRADES ACADEMIQUES UNIVERSITAIRES VISES | | | |
| MA en philosophie | Nihil | Nihil | Nihil |
| MA en éthique | Nihil | Nihil | Nihil |
| MA en sciences des religions | Tout bachelier de l'enseignement supérieur hors université de type court | Tout bachelier de l'enseignement supérieur hors université de type long | Tout master de l'enseignement supérieur hors université |
| MA en sciences des religions et de la laïcité | Tout bachelier de l'enseignement supérieur hors université de type court | Tout bachelier de l'enseignement supérieur hors université de type long | Tout master de l'enseignement supérieur hors université |
| MA en théologie | Nihil | Nihil | Nihil |
| MA en études bibliques | Nihil | Nihil | Nihil |
| MA en langues et littératures françaises et romanes, or. générale | BA-AESI Français et français langue étrangère (C) BA-AESI Français et morale (C) BA-AESI Français et religion (C) | Nihil | Nihil |
| MA en langues et littératures françaises et romanes, or. français langue étrangère | BA-AESI Français et français langue étrangère (C) BA-AESI Français et morale (C) BA-AESI Français et religion (C) | Nihil | MA en interprétation MA en traduction |
| MA en langues et littératures modernes, or. générale | Nihil | BA en traduction et interprétation (pour les langues concernées) (L) | MA en interprétation (pour les langues concernées) MA en traduction (pour les langues concernées) |
| MA en langues et littératures modernes, or. germaniques | BA-AESI en Langues germaniques (C) | BA en traduction et interprétation (pour les langues concernées) (L) | MA en interprétation (pour les langues concernées) MA en traduction (pour les langues concernées) |
| MA en langues et littératures modernes, or. slaves | Nihil | BA en traduction et interprétation (pour les langues concernées) (L) | MA en interprétation (pour les langues concernées) MA en traduction (pour les langues concernées) |
| MA en langues et littératures modernes, or. Arabes | Nihil | BA en traduction et interprétation (pour les langues concernées) (L) | MA en interprétation (pour les langues concernées) MA en traduction (pour les langues concernées) |
| MA en langues et littératures anciennes, or. classiques | Nihil | Nihil | Nihil |
| MA en langues et littératures anciennes, or. orientales | Nihil | Nihil | Nihil |

| | Catégorie I | Catégorie II | Catégorie III |
|--|---|---|---|
| GRADES ACADEMIQUES UNIVERSITAIRES VISES | | | |
| MA en linguistique | BA-AESI Français et français langue étrangère (C) BA-AESI Français et morale (C) BA-AESI Français et religion (C) BA-AESI en Langues germaniques (C) | BA en traduction et interprétation (L) | MA en interprétation MA en traduction |
| MA en histoire | BA-AESI en Sciences humaines : géographie, histoire et sciences sociales (C) | Nihil | Nihil |
| MA en histoire de l'art et archéologie, ou générale | Nihil | Nihil | MA en arts plastiques visuels et de l'espace |
| MA en histoire de l'art et archéologie, ou muscologie | Nihil | Nihil | MA en musique |
| MA en histoire de l'art et archéologie, ou archéométrie | Nihil | Nihil | Nihil |
| MA en information et communication | BA en communication (C) BA en écriture multimédia (C) BA-AESI Français et français langue étrangère (C) BA-AESI Français et morale (C) BA-AESI Français et religion (C) BA-AESI en Langues germaniques (C) BA-AESI en Sciences humaines : géographie, histoire et sciences sociales (C) BA-Assistant(e) en psychologie (C) BA-Assistant(e) social(e) (C) BA en droit (C) BA en relations publiques (C) BA-Bibliothécaire - Documentaliste (C) BA-Conseiller(ère) social(e) (C) BA en écologie sociale (C) BA en gestion des ressources humaines (C) BA en arts du spectacle et techniques de diffusion et de communication (C) BA en publicité (C) BA en marketing (C) BA en gestion des ressources documentaires multimédia (C) BA en techniques de l'image (C) BA en techniques graphiques (C) BA en informatique de gestion (C) BA en informatique et systèmes (C) | BA en arts du spectacle et techniques de diffusion et de communication (L) BA en communication appliquée (L) BA en traduction et interprétation (L) | MA en communication appliquée - Animation socioculturelle et éducation permanente MA en communication appliquée - Publicité et communication commerciale MA en communication appliquée - Relations publiques MA en presse et information MA en interprétation MA en traduction MA en arts du spectacle et techniques de diffusion et de communication MA en arts plastiques, visuels et de l'espace MA en musique MA en théâtre et arts de la parole |
| MA en communication multilingue | Nihil | BA en traduction et interprétation (pour les langues concernées) (L) | MA en interprétation MA en traduction |

| <p>GRADES ACADÉMIQUES UNIVERSITAIRES VISES</p> | <p>Catégorie I</p> | <p>Catégorie II</p> | <p>Catégorie III</p> |
|--|--|---|---|
| <p>MA en arts du spectacle</p> | <p>BA en relations publiques (C) BA en tourisme (C) BA-Assistant(e) en psychologie (C) BA-Assistant(e) social(e) (C) BA-Bibliothécaire - Documentaliste (C) BA-Conseiller(ère) social(e) (C) BA-Educateur(trice) spécialisé(e) en activités sociosportives (C) BA en communication (C) BA en écologie sociale (C) BA en écriture multimédia (C) BA en gestion des ressources humaines (C) BA en logopédie (C) BA-Educateur(trice) spécialisé(e) en accompagnement psycho-éducatif (C) BA-Instituteur(trice) préscolaire (C) BA-Instituteur(trice) primaire (C) BA-AESI en Arts plastiques (C) BA-AESI Français et français langue étrangère (C) BA-AESI Français et morale (C) BA-AESI Français et religion (C) BA-AESI en Langues germaniques (C) BA-AESI en Sciences humaines : géographie, histoire et sciences sociales (C) BA en arts plastiques, visuels et de l'espace (C) BA en communication (C) BA en droit (C) BA en arts du spectacle et techniques de diffusion et de communication (C) BA en techniques de l'image (C) BA en techniques graphiques (C)</p> | <p>BA en arts du spectacle et techniques de diffusion et de communication (L) BA en théâtre et arts de la parole (L) BA en communication appliquée (L) BA en traduction et interprétation (L) BA en musique (L)</p> | <p>MA en arts plastiques, visuels et de l'espace MA en arts du spectacle et techniques de diffusion et de communication MA en communication appliquée - Animation socioculturelle et éducation permanente MA en communication appliquée spécialisée - Animation socioculturelle et éducation permanente MA en communication appliquée - Publi cité et communication commerciale MA en communication appliquée spécialisée - Publicité et communication commerciale MA en communication appliquée - Relations publiques MA en communication appliquée spécialisée - Relations publiques MA en presse et information MA en presse et informations spécialisées MA en traduction MA en interprétation MA en musique MA en théâtre et arts de la parole</p> |



| | Catégorie I | Catégorie II | Catégorie III |
|---|--|--|---|
| <p>GRADES ACADEMIQUES UNIVERSITAIRES VISES</p> <p>MA en sciences politiques, orelations internationales</p> | <p>BA-Assistant(e) social(e) (C) BA-Conseiller(ère) social(e) (C) BA en sciences administratives et gestion publique (C) BA en droit (C) BA en communication (C)</p> | <p>BA en gestion publique (L) BA en communication appliquée (L) BA en traduction et interprétation (L)</p> | <p>MA en sciences administratives MA en gestion publique MA en communication appliquée- Animation socioculturelle et éducation permanente MA en communication appliquée spécialisée- Animation socioculturelle et éducation permanente MA en communication appliquée- Publicité et communication commerciale MA en communication appliquée spécialisée- Publicité et communication commerciale MA en communication appliquée- Relations publiques MA en communication appliquée spécialisée- Relations publiques MA en presse et information MA en presse et informations spécialisées MA en interprétation MA en traduction</p> |
| <p>MA en administration publique</p> | <p>BA-Assistant(e) social(e) (C) BA-Conseiller(ère) social(e) (C) BA en sciences administratives et gestion publique (C) BA en droit (C) BA en communication (C)</p> | <p>BA en gestion publique (L) BA en communication appliquée (L) BA en traduction et interprétation (L)</p> | <p>MA en sciences administratives MA en gestion publique MA en communication appliquée- Animation socioculturelle et éducation permanente MA en communication appliquée spécialisée- Animation socioculturelle et éducation permanente MA en communication appliquée- Publicité et communication commerciale MA en communication appliquée spécialisée- Publicité et communication commerciale MA en communication appliquée- Relations publiques MA en communication appliquée spécialisée- Relations publiques MA en presse et information MA en presse et informations spécialisées MA en interprétation MA en traduction</p> |



| | Catégorie I | Catégorie II | Catégorie III |
|--|--|---|---|
| GRADES ACADÉMIQUES UNIVERSITAIRES VISES | | | |
| MA en études européennes | BA-Assistant(e) social(e) (C) BA-Conseiller(ère) social(e) (C) BA en sciences administratives et gestion publique (C) BA en droit (C) BA en communication (C) | BA en gestion publique (L) BA en communication appliquée (L) BA en traduction et interprétation (L) | MA en sciences administratives MA en gestion publique MA en communication appliquée - Animation socioculturelle et éducation permanente MA en communication appliquée spécialisée - Animation socioculturelle et éducation perma- nente MA en communication appliquée - Publicité et communication commerciale MA en communication appliquée spécialisée - Publicité et communication commerciale MA en communication appliquée - Relations publiques MA en communication appliquée spécialisée - Relations publiques MA en presse et information MA en presse et informations spécialisées MA en interprétation MA en traduction |
| MA en sociologie | BA-Assistant(e) social(e) (C) BA-Conseiller(ère) social(e) (C) | Nihil | Nihil |
| MA en anthropologie | BA-Assistant(e) social(e) (C) BA-Conseiller(ère) social(e) (C) | Nihil | Nihil |
| MA en sociologie et anthropologie | BA-Assistant(e) social(e) (C) BA-Conseiller(ère) social(e) (C) | Nihil | Nihil |
| MA en politique économique et sociale | BA en commerce extérieur (C) BA en comptabilité (C) BA en marketing (C) BA-AESJ en Sciences économiques et sciences économiques appliquées (C) BA en gestion des transports et logistique d'entreprise (C) BA en informatique de gestion (C) BA en droit (C) BA-Assistant(e) social(e) (C) BA-Conseiller(ère) social(e) (C) BA en écologie sociale (C) BA en gestion des ressources humaines (C) | Nihil | Nihil |
| MA en sciences du travail | Tout bachelier de l'enseignement supérieur hors université ayant échoué à l'examen d'entrée au MA | Nihil | Tout master de l'enseignement supérieur hors université Tout bachelier de l'enseignement supérieur hors université moyennant réussite d'un exa- men d'admission |
| MA en gestion des ressources humaines | BA-Assistant(e) social(e) (C) BA-Conseiller(ère) social(e) (C) BA en gestion des ressources humaines (C) BA-Assistant(e) en psychologie (opt psycho- du travail et orientation) professionnelle (C) | Nihil | Nihil |

| GRADES ACADEMIQUES UNIVERSITAIRES VISES | Catégorie I | Catégorie II | Catégorie III |
|---|---|---|---|
| MA en sciences de la population et du développement | BA en assurances (c) BA en sciences administratives et gestion publique (c) BA en commerce extérieur (c) BA-Educateur(trice) spécialisé en accompagnement psycho-éducatif (c) BA-AESI en Mathématiques (c) BA-AESI en Sciences économiques et sciences économiques appliquées(c) BA-AESI en Sciences humaines : géographie, histoire et sciences sociales (c) BA-Assistant(e) social(e)(c) BA-Conseiller(ère) social(e) (c) BA en écologie sociale (c) Spécialisation en santé communautaire (c) BA en agronomie (c) BA en secrétariat de direction (c) BA en gestion des transports et logistique d'entreprise (c) BA en coopération internationale BA en droit (c) | Tout bachelier de l'enseignement supérieur hors université de type long | Tout master de l'enseignement supérieur hors université |
| MA en droit | BA en droit (c) | Nihil | Nihil |
| MA en criminologie | BA en sciences administratives et gestion publique (c) BA-Conseiller(ère) social(e) (c) BA en gestion des ressources humaines (c) BA en communication (c) BA en écologie sociale (c) BA-Educateur(trice) spécialisé en accompagnement psycho-éducatif (c) BA-AESI en Sciences humaines : géographie, histoire et sciences sociales (c) Spécialisation en santé mentale et psychiatrie (c) BA en soins infirmiers (c) BA en chimie (c) BA-Assistant(e) en psychologie (c) BA-Assistant(e) social(e) | Nihil | Tout master de l'enseignement supérieur hors université |
| MA en sciences économiques, or. générale | Nihil | BA-Ig commercial (L) BA en gestion publique (L) BA en gestion de l'entreprise (L) | MA-Ig commercial MA en sciences administratives MA en gestion publique MA en sciences commerciales MA en gestion de l'entreprise Nihil |
| MA en sciences économiques, or. économétrie | Nihil | Nihil | Nihil |

| CATEGORIE I | CATEGORIE II | CATEGORIE III |
|---|---|--|
| <p>GRADES ACADEMIQUES UNIVERSITAIRES VISES</p> <p>MA en sciences de gestion</p> | <p>Catégorie I</p> <p>BA en commerce extérieur (C) BA en comptabilité (C) BA en marketing (C) BA-AESI en Sciences économiques et sciences économiques appliquées (C) BA en assurances (C) BA en gestion des transports et logistique d'entreprise (C) BA en e-business (C) BA en informatique de gestion (C)</p> | <p>Catégorie II</p> <p>BA-Ig commercial (L) BA en gestion publique (L) BA en gestion de l'entreprise (L) BA en traduction et interprétation (L)</p> |
| <p>MA en gestion culturelle</p> | <p>Catégorie I</p> <p>BA-Assistant(e) social(e) (C) BA-Bibliothécaire - Documentaliste (C) BA-Conseiller(ère) social(e) (C) BA en communication (C) BA-AESI en Arts plastiques (C) BA-AESI en français et français langue étrangère (C) BA-AESI en français et morale (C) BA-AESI en français et religion (C) BA-AESI en Langues germaniques (C) BA-AESI en Sciences humaines : géographie, histoire et sciences sociales (C) BA en arts plastiques, visuels et de l'espace (C) BA en communication (C) BA en commerce extérieur (C) BA en comptabilité (C) BA en marketing (C) BA-AESI en Sciences économiques et sciences économiques appliquées (C) BA en assurances (C) BA en gestion des transports et logistique d'entreprise (C) BA en e-business (C) BA en informatique de gestion (C) BA en droit (C) BA en musique (L) BA en techniques de l'image (C) BA en arts du spectacle et techniques de diffusion et de communication (C) BA en secrétariat de direction (C) BA en écriture multimédia (C) BA en sciences administratives et gestion publique (C)</p> | <p>Catégorie III</p> <p>MA-Ig commercial MA en sciences administratives MA en gestion publique MA en sciences commerciales MA en gestion de l'entreprise MA en interprétation MA en traduction MA en sciences agronomiques MA en sciences de l'ingénieur industriel en agronomie MA en sciences industrielles (toutes finalités) MA en sciences de l'ingénieur industriel (toutes finalités)</p> <p>MA en arts plastiques, visuels et de l'espace MA en arts du spectacle et techniques de diffusion et de communication MA en communication appliquée - Animation socioculturelle et éducation permanente MA en communication appliquée - Publicité et communication commerciale MA en communication appliquée - Relations publiques MA en presse et information MA en traduction MA en interprétation MA en musique MA en théâtre et arts de la parole MA de la catégorie économique MA architecte paysagiste MA en architecture</p> |
| <p>Ingénieur de gestion MA en sciences psychologiques</p> | <p>Nihil Nihil</p> | <p>Nihil Nihil</p> |

| | Catégorie I | Catégorie II | Catégorie III |
|---|--|---|---|
| GRADES ACADEMIQUES UNIVERSITAIRES VISES | | | |
| MA en sciences de la famille et de la sexualité | BA-Assistant(e) en psychologie (c) BA-Assistant(e) social(e) (c) BA-Conseiller(ère) social(e) (c) BA en soins infirmiers (c) BA-Accoucheuse ou Sage-femme (c) BA-Educateur(trice) spécialisé(e) en accompagnement psycho-éducatif (c) BA en audiologie (c) BA en logopédie (c) | Nihil | Nihil |
| MA en logopédie | BA en audiologie (c) BA en logopédie (c) | Nihil | Nihil |
| MA en sciences de l'éducation | BA-Assistant(e) en psychologie (c) BA-Assistant(e) social(e) (c) BA-Educateur(trice) spécialisé(e) en accompagnement psycho-éducatif (c) BA-Instituteur(trice) préscolaire (c) BA-Instituteur(trice) primaire (c) BA-AESI (toutes sections) (c) BA en logopédie (c) BA en audiologie (c) | Nihil | Nihil |
| MA en médecine | Nihil | Nihil | Nihil |
| MA en sciences de la santé publique | BA en audiologie (c) BA en bandagistrie-orthésologie-prothésologie (c) BA-Technologue de laboratoire médical (c) BA en diététique (c) BA en ergothérapie (c) BA en logopédie (c) BA en podologie-podothérapie (c) BA en soins infirmiers (c) BA-Technologue en imagerie médicale (c) BA en secrétariat de direction - option médicale (c) BA-Assistant(e) social(e) BA-AESI en Sciences : biologie, chimie, physique (c) BA en agronomie (c) BA en gestion de l'environnement urbain (c) BA en écologie sociale (c) | Spécialisation en imagerie médicale et radiothérapie (c) Spécialisation en oncologie (c) Spécialisation en pédiatrie (c) Spécialisation en salle d'opération (c) Spécialisation en santé communautaire (c) Spécialisation en santé mentale et psychiatrie (c) Spécialisation en soins intensifs et aide médicale urgente (c) Spécialisation interdisciplinaire en gériatrie et psychogériatrie (c) Spécialisation en biotechnologie médicale et pharmaceutique (c) BA en kinésithérapie (L) BA Accoucheuse ou Sage-femme (c) Spécialisation en anesthésie (c) | Nihil MA en sciences de l'ingénieur industriel en agronomie MA en sciences agronomiques MA en kinésithérapie |
| MA en sciences vétérinaires | Nihil | Nihil | Nihil |
| MA en sciences biomédicales | BA en diététique (c) BA-Technologue de laboratoire médical (c) BA en chimie (c) BA en ergothérapie (c) BA en soins infirmiers (c) BA-Technologue en imagerie médicale (c) | Spécialisation en soins intensifs et en aide médicale d'urgence (c) BA-Accoucheuse ou Sage-femme (c) Spécialisation en anesthésie (c) | Nihil MA en kinésithérapie |
| MA en sciences pharmaceutiques | Nihil | Nihil | Nihil |

| | Catégorie I | Catégorie II | Catégorie III |
|--|--|---|--|
| GRADES ACADEMIQUES UNIVERSITAIRES VISES | | | |
| MA en sciences de la motricité , or. Générale | BA-AESI en Education physique (C) BA Educateur(trice) spécialisé(e) en activités scolaires (C) Spécialisation en psychomotricité (C) | Nihil | Nihil |
| MA en sciences de la motricité , or. éducation physique | BA-AESI en Education physique BA-Educateur(trice) spécialisé(e) en activités scolaires (C) Spécialisation en psychomotricité (C) | Nihil | Nihil |
| MA en kinésithérapie et réadaptation | Nihil | BA en kinésithérapie (L) | MA en kinésithérapie |
| MA en sciences mathématiques | Nihil | Nihil | Nihil |
| MA en statistiques (orientation générale) | BA en sciences agronomiques (L) BA en sciences industrielles (L) | Nihil | MA en sciences de l'ingénieur industriel (finalités chimie, construction, électricité, élec- tronique, génie physique et nucléaire et géo- mètre) MA en sciences de l'ingénieur industriel en agronomie MA en sciences agronomiques |
| MA en statistiques (orientation biostatistique) | BA en chimie (finalité biochimie) (C) BA en diététique (C) BA en informatique et systèmes (C) BA-Technologie de laboratoire médical (C) BA-Technologue en imagerie médicale (C) BA en agronomie (C) | BA en sciences agronomiques (L) BA en sciences industrielles (L) | MA en sciences de l'ingénieur industriel en agronomie MA en sciences agronomiques MA en kinésithérapie MA en sciences industrielles (finalités, chimie et biochimie) MA en sciences de l'ingénieur industriel (toutes finalités) |
| MA en sciences actuarielles | Nihil | Nihil | Nihil |
| MA en sciences informatiques | BA en informatique de gestion (C) BA en informatique et systèmes (C) BA en sciences industrielles (L) | Nihil | MA en sciences de l'ingénieur industriel (finalités automatisation, électricité, électro- mécanique, électronique, informatique, méca- nique) MA en sciences industrielles (finalités électro- nique, informatique) Spécialisation en informatique médicale |
| MA en sciences physiques | Nihil | Nihil | MA en sciences de l'ingénieur industriel (finalités automatisation, électricité, électro- mécanique, électronique, informatique, méca- nique, emballage et conditionnement, indus- trie et textile, génies physique et nucléaire) MA en sciences industrielles (finalités, électro- nique, génies physique et nucléaire) |
| MA en sciences spatiales | BA en sciences agronomiques (L) BA en sciences industrielles (L) | Nihil | MA en sciences de l'ingénieur industriel (finalités automatisation, électricité, électro- mécanique, électronique, informatique, méca- nique, chimie, biochimie, construction et géo- mètre, génies physique et nucléaire) MA en sciences industrielles (finalités chimie, biochimie, géomètre) |

| | Catégorie I | Catégorie II | Catégorie III |
|---|---|---|--|
| GRADES ACADEMIQUES UNIVERSITAIRES VISES | | | |
| MA en sciences chimiques | BA en chimie (C) | BA en sciences agronomiques (L) BA en sciences industrielles (L) | MA en sciences industrielles (finalités chimie, biochimie) MA en sciences de l'ingénieur industriel (finalités chimie et biochimie, emballage et conditionnement, industrie et textile) MA en sciences agronomiques MA en sciences de l'ingénieur industriel en agronomie |
| MA en sciences biologiques | BA en agronomie (C) BA en chimie (C) | BA en sciences agronomiques (L) BA en sciences industrielles (L) | MA en sciences industrielles (finalités chimie et biochimie) MA en sciences de l'ingénieur industriel (finalités chimie et biochimie) MA en sciences agronomiques MA en sciences de l'ingénieur industriel en agronomie |
| MA en biochimie et biologie moléculaire et cellulaire | BA en agronomie (C) BA en chimie (C) BA technologie de laboratoire médical (C) BA en sciences agronomiques (L) BA en sciences industrielles (L) | Nihil | MA en sciences industrielles (finalités chimie et biochimie) MA en sciences de l'ingénieur industriel (finalités chimie et biochimie) MA en sciences agronomiques MA en sciences de l'ingénieur industriel en agronomie |
| MA en biologie des organismes et écologie | BA en agronomie (C) BA en chimie (C) BA en sciences agronomiques (L) | Nihil | MA en sciences industrielles (finalités chimie et biochimie) MA en sciences de l'ingénieur industriel (finalités chimie et biochimie) MA en sciences agronomiques MA en sciences de l'ingénieur industriel en agronomie |
| MA en bioinformatique et modélisation | BA en agronomie (C) BA en chimie (C) BA en informatique de gestion (C) BA en informatique et systèmes (C) BA en sciences agronomiques (L) BA en sciences industrielles (L) | Nihil | MA en sciences industrielles (finalités chimie et biochimie) MA en sciences de l'ingénieur industriel (finalités chimie et biochimie) MA en sciences agronomiques MA en sciences de l'ingénieur industriel en agronomie |
| MA en sciences géologiques | Nihil | Nihil | Nihil |
| MA en sciences géographiques | BA en agronomie (C) BA en sciences agronomiques (L) | BA en sciences industrielles (L) | MA en sciences industrielles (finalité géomètre) MA en sciences de l'ingénieur industriel (finalités constructions et géomètre) MA en sciences agronomiques MA en sciences de l'ingénieur industriel en agronomie |
| MA en sciences géographiques , or. climatologie | BA en agronomie (C) BA en sciences agronomiques (L) | Nihil | MA en sciences agronomiques MA en sciences de l'ingénieur industriel en agronomie |

| Catégorie III | Catégorie II | Catégorie I | GRADES ACADEMIQUES UNIVERSITAIRES VISES |
|---|--|--|---|
| <p>MA en sciences industrielles (finalité géométrie)</p> <p>MA en sciences de l'ingénieur industriel (finalités constructions et géométrie)</p> <p>MA en sciences agronomiques</p> <p>MA en sciences de l'ingénieur industriel en agronomie</p> | <p>Nihil</p> | <p>BA en sciences industrielles (L)</p> | <p>MA en sciences et gestion du tourisme</p> |
| <p>MA-Ig commercial</p> <p>MA en sciences administratives</p> <p>MA en gestion publique</p> <p>MA en sciences commerciales</p> <p>MA en gestion de l'entreprise</p> <p>MA en communication appliquée - Animation socioculturelle et éducation permanente</p> <p>MA en communication appliquée - Publicité et communication commerciale</p> <p>MA en communication appliquée - Relations publiques</p> <p>MA en presse et information</p> | <p>BA-Ig commercial (L)</p> <p>BA en gestion publique (L)</p> <p>BA en gestion de l'entreprise (L)</p> <p>BA en communication appliquée (L)</p> <p>Spécialisation en management hôtelier (C)</p> <p>BA en traduction et interprétation (L)</p> | <p>BA en commerce extérieur (C)</p> <p>BA en droit (C)</p> <p>BA en gestion des transports et logistique d'entreprise (C)</p> <p>BA en gestion hôtelière (C)</p> <p>BA en marketing (C)</p> <p>BA en relations publiques (C)</p> <p>BA en tourisme (C)</p> <p>BA-AESI en Sciences humaines : géographie, histoire et sciences sociales (C)</p> <p>BA en communication (C)</p> <p>BA en gestion des ressources humaines (C)</p> <p>BA en secrétariat de direction (C)</p> <p>BA en comptabilité (C)</p> <p>BA en e-business (C)</p> <p>BA en écologie sociale (C)</p> | <p>MA en sciences et gestion de l'environnement</p> |
| <p>MA-Ig commercial</p> <p>MA en sciences administratives</p> <p>MA en gestion publique</p> <p>MA en sciences commerciales</p> <p>MA en gestion de l'entreprise</p> <p>MA en sciences industrielles (finalités chimie, biochimie et textile)</p> <p>MA en sciences de l'ingénieur industriel (toutes finalités)</p> <p>MA en sciences agronomiques</p> <p>MA en sciences de l'ingénieur industriel en agronomie</p> <p>MA architecte paysagiste</p> | <p>Nihil</p> | <p>BA en agronomie (C)</p> <p>BA en chimie (C)</p> <p>BA en commerce extérieur (C)</p> <p>BA en comptabilité (C)</p> <p>BA en marketing (C)</p> <p>BA-AESI en Sciences économiques et sciences économiques appliquées (C)</p> <p>BA-AESI en Sciences : biologie, chimie, physique (C)</p> <p>BA-Technologue de laboratoire médical (C)</p> <p>BA-Conseiller(e) social(e) (C)</p> <p>BA en écologie sociale (C)</p> <p>BA en sciences agronomiques (L)</p> <p>BA en sciences industrielles (L)</p> <p>BA-Ig commercial (L)</p> <p>BA en gestion publique (L)</p> <p>BA en gestion de l'entreprise (L)</p> <p>BA en gestion de l'environnement urbain (C)</p> <p>BA en droit (C)</p> <p>BA en immobilier (C)</p> <p>BA en sciences administratives et gestion publique (C)</p> <p>BA en architecture des jardins et du paysage (C)</p> <p>BA-AESI en Sciences humaines : géographie, histoire et sciences sociales (C)</p> <p>Spécialisation en analyse et traitement des eaux (C)</p> | <p>MA en sciences et gestion de l'environnement</p> |

| | Catégorie I | Catégorie II | Catégorie III |
|---|--|---|---|
| GRADES ACADEMIQUES UNIVERSITAIRES VISES | | | |
| MA en océanographie | BA en agronomie (C) BA en chimie (C) BA en sciences agronomiques (L) BA en sciences industrielles (L) | Nihil | MA en sciences industrielles (finalité chimie, biochimie, géomètre) MA en sciences de l'ingénieur industriel (toutes finalités) MA en sciences agronomiques MA en sciences de l'ingénieur industriel en agronomie |
| MA bioingénieur : sciences et technologies de l'environnement MA bioingénieur : sciences agronomiques MA bioingénieur : chimie et bio-industries | BA en agronomie (C) BA en chimie (C) BA-AESI en Sciences : biologie, chimie, physique (C) | BA en sciences agronomiques (L) BA en sciences industrielles (L) | MA en sciences agronomiques MA en sciences industrielles (finalité chimie et biochimie) MA en sciences de l'ingénieur industriel en agronomie MA en sciences de l'ingénieur industriel (finalités chimie et biochimie) MA architecte paysagiste |
| MA Ig civil des mines et géologue MA Ig civil en chimie et science des matériaux MA Ig civil physicien MA Ig civil électricien MA Ig civil électromécanicien MA Ig civil mécanicien MA Ig civil biomédical MA Ig civil en informatique MA Ig civil en informatique et gestion MA Ig civil en mathématiques appliquées MA Ig civil des constructions | BA en sciences industrielles (L) | Nihil | MA en sciences industrielles (toutes finalités) MA en sciences de l'ingénieur industriel (toutes finalités) |
| MA Ig civil architecte | BA en architecture (L) | Nihil | Nihil |

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 30 juin 2006 fixant les conditions d'accès aux études à l'université pour les porteurs de grades académiques délivrés hors université.

La Vice-Présidente et Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et des Relations internationales,

Mme M.-D. SIMONET